

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE-RENDU

**DE LA SEANCE DU VENDREDI 9 OCTOBRE 2020
A 20 heures 45 EN MAIRIE DE TILLY
Convocation 30 septembre 2020**

SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR PATRICK JOURDAIN, MAIRE

ETAIENT PRESENTS

M. Patrick JOURDAIN, Maire,
M. Robert SLOVES, 1^{ère} Adjoint,
M. Maurice GARSULT, 2^{ème} Adjoint,
Mme Anne-Marie CHEVALIER,
Mme Françoise POUCHUCQ,
M. Nicolas AUMONIER,
Mme Céline DUPONT,
Mme Marie-Christine EMINIAN,
M. Richard LETORT,
M. Christian PETITPAS,
Mme Solange VIORNAY,
M. François VIROT,
M. Michel GALMEL

ABSENTS EXCUSES

M. Simon LATRECHE, procuration Me Marie Christine EMINIAN
M. Sébastien BOITTE

Soit 15 membres en exercice

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. Michel GALMEL en qualité de Secrétaire de séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

Le Conseil Municipal, n'ayant pas de remarques bloquantes, approuve le précédent compte rendu

2) CONVENTION CONTRAT ENFANCE JEUNESSE/CAF

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler la convention avec la CAF afin de continuer à bénéficier des subventions de cette organisme.

A l'unanimité des membres présents, le conseil donne autorisation de signature à M le Maire et Président du SIVOS de TILLY-HEUBECOURT.

3) DEMANDE CONCESSION CIMETIERE

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de Me Bourgeois, fille de Madame Riedel, originaire de la commune mais résidant actuellement en Bretagne, pour avoir une concession à Tilly (normalement réservé aux habitants) afin de rejoindre ses parents enterrés localement.

Etant donné que le cimetière présente de la place suite à la relève des tombes, le conseil municipal donne son accord.

4) ARRETE DE DECHARGE exercice 2017

Par mail du 10 septembre 2020, la commune de TILLY a reçu la notification d'appuration des comptes de la commune. En 2017, le percepteur était M. Lebas. Monsieur le Maire rappelle au Conseil que c'est au 1^{er} janvier 2017 que la commune a intégré SNA et que la Communauté de communes EVS a pris terme. Le conseil municipal réitère le fait que l'inventaire ainsi que la répartition de l'actif de la communauté de commune n'a pas été réparti et que l'appuration des comptes ne répond pas à la réalité.

5) CESSION DE PARCELLE

Lors de précédents Conseils, il a été accordé à Monsieur Jacques Beaufour la possibilité d'acquérir une parcelle pour accéder à son terrain cadastré ZD 50 rue de Paris et proche du Calvaire).

Il convient de vendre 20 m². Après un premier arpentage ne répondant pas aux normes souhaitées par la commune, un deuxième réalisé par le cabinet Caldéa a donné une création de la parcelle ZD 101. Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour vendre la parcelle au prix de 70 € /m² comme décidée lors d'un précédent Conseil. Il est donné autorisation à M. le Maire pour signer la cession et pour effectuer toutes les démarches relatives à cette opération précisant que tous les frais seront à la charge de l'acquéreur.

6) TRAVAUX DE FIN d'année 2020

Monsieur le Maire évoque les menus travaux qu'il est souhaitable de terminer avant la fin de l'exercice :

- **Église :**

- Déplacement du campanaire sous l'escalier du clocher et mise en sécurité des relais électriques des cloches (entre dans le cadre de la DSIL 2019).

- Assainissement autour de l'église : drainage et gouttières.

- **Maison au 17 rue Grande :** plomberie et chauffage à finir. (Un médecin serait intéressé, actuellement en cours pour passer les équivalences avec l'ARS.

- **Rue de Paris :** voir le scellement des bordures C1.

Le Conseil à l'unanimité donne son accord.

Pour information, l'isolation du périscolaire est terminée et le changement des fenêtres de l'école maternelle sera effectif pendant les vacances de la Toussaint. Le compteur électrique de l'église sera supprimé, et le chauffage installé courant novembre.

M. Robert SLOVES propose d'organiser la visite des différents points de la commune afin d'avoir un visuel sur les travaux passés et à venir.

7) TRAVAUX INVESTISSEMENTS 2021 :

Afin de préparer le budget 2021 et de solliciter les subventions adéquates, Monsieur le Maire trace un canevas des travaux susceptibles d'être engagés :

- Paratonnerre de l'église : celui actuel est : « atomique », changement + parafoudre : environ 10 000 €.

- Mur du cimetière / presbytère en bauge : 8 000 € environ,

- Route de Panilleuse : M. Robert Sloves présente un devis de nettoyage : 1 085 €. Sont signalés des problèmes de croisement de gros véhicules (car, camion poubelle, camions..) et des problèmes d'évacuation des eaux. Solutions évoquées de zones de stationnement, réalisation d'un caniveau d'évacuation des eaux pouvant servir de ralentisseur.

- Corbie : vitesse et trous à combler

- Parking de la maison 17 rue grande : subvention pas facile car ne rentre pas dans les critères.

- Insonorisation de la cantine

- City stade : bac à sable à remettre en état et voir aménagement d'une aire de jeux (Céline Dupont, Marie Christine Eminian et Simon Latrèche se proposent pour réaliser une étude (coût/subventions)). De même est évoqué un parcours enfants dit « santé » dans la cour de l'école.
- SIEGE : reste enfouissement de Saulseuse : ferme et centre équestre. Le conseil Municipal donne son accord pour inscrire ce projet dans la programmation et autorise Monsieur le Maire a sollicité les meilleures subventions pour l'ensemble des projets énoncés.

8) **ADHESION GROUPEMENT d'ACHAT d'ELECTRICITE** proposé par le SIEGE.

Le Conseil Municipal est informé du lancement d'un marché public d'achat d'énergie électrique par le SIEGE. Après en avoir délibéré et concluant que ce marché départemental sera certainement plus intéressant qu'une négociation locale, le Conseil à l'unanimité donne son accord pour inscrire la Commune comme bénéficiaire de ce marché.

9) **DOSSIER EOLIEN**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est sollicité par de nombreux opérateurs éoliens. En effet, le plateau de notre commune est prisé pour l'implantation de ce type de production d'énergie. Afin de permettre au Conseil de se positionner sur ce type de dossier, Monsieur le Maire propose la création d'une commission en charge de l'analyse des différentes orientations qui viendraient à être prises par le Conseil.

Me Anne Marie Chevalier, M. Richard Letort, M. Michel Galmel et M. François Virot se proposent de constituer cette commission.

10) **COMPTEURS LINKY**

Beaucoup d'habitants de la commune ont reçu des courriers concernant l'installation de compteur Linky. Les avis sont partagés sur le sujet, et il appartient à chacun de choisir sa position. Après en avoir échangé, les conseillers ne souhaitent apporter ni commentaires, ni recommandations.

11) **INFORMATIONS AU CONSEIL / QUESTIONS DIVERSES**

- Vitesse à Corbie : difficulté et opposition de Département pour passer à 50 km/h. Dans l'attente : test avec mise en place d'un compteur de vitesse et bandes rugueuses.
- Chauffeur de car a été vu avec téléphone au volant
- Attributions compensatrices : lecture du compte-rendu de la notification du Tribunal Administratif de Rouen du 18 septembre 2020 : Le tribunal administratif se décharge de la décision et rejette les indemnités réclamées pour les deux parties. Ainsi pas de solution pour l'entretien des routes, l'aide à la petite enfance et le capital de la communauté de Communes Epte Vexin Seine n'est toujours pas partagé suite à la dissolution.
- Colis de Noël des Anciens : est évoqué : restaurant à Bois-Jérôme/ colis douceur/ Leclerc : 30/35 € / personne.
- Fête du village : changement de date 2^e week-end de mai pour que le feu d'artifice ne soit pas dangereux pour les récoltes
- Bornes de recharge électrique financée à 60% par le SIEGE : Conseil Municipal refuse car encore payant.
- Villages fleuris : Céline Dupont et Solange Viornay se proposent pour être coordonnatrices

Monsieur le Maire remercie l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

La prochaine séance ordinaire est prévue mis décembre